



FONDATION  
POUR  
L'ENFANCE

---

# RAPPORT ANNUEL 2017

---



## ACCOMPAGNER ET SOUTENIR DES PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR DE L'ENFANCE

---

À travers les projets qu'elle soutient et implémente, la Fondation pour l'Enfance apporte des réponses concrètes pour pallier les problématiques grandissantes liées à l'enfance. En 2017, la Fondation pour l'Enfance a subventionné trois démarches expérimentales qui s'adaptent à la situation spécifique des familles fragilisées.

### ► CES ANNÉES INCROYABLES

---

Le Prado est une association reconnue d'utilité publique qui intervient dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'enfance en situation de handicap, de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'insertion par l'activité économique.

En février 2016, le Prado implante le programme « Ces Années Incroyables », importé de Seattle aux Etats-Unis, dans 5 départements en France (Rhône, Ain, Allier, Isère et Loire). Ce projet voit le jour avec la participation de plusieurs acteurs : un groupe de 9 parents encadrés par une équipe du Prado de Bourg-en-Bresse, le Conseil départemental de l'Ain, la CAF en collaboration avec les associations du territoire qui souhaitent à présent déployer cette démarche.

Ce dispositif a pour objectif d'améliorer la relation parent-enfant et de cimenter l'aisance

personnelle des parents ainsi que leur réseau de soutien social. Il amène également les parents à établir des limites claires et un encadrement précis de leurs enfants.

La Fondation pour l'Enfance soutient et accompagne ce projet en accordant une subvention qui permet de créer d'autres groupes de travail pour expérimenter le programme et en évaluer l'impact de manière significative en 2017.

Ces travaux de groupe permettent aux parents d'être plus sensibles aux différences de valeurs mais aussi de modèles éducatifs et culturels. Les parents ne sont plus simplement des spectateurs mais deviennent acteurs et contribuent à la définition des objectifs de l'intervention des professionnels en finissant par évaluer chaque séance.

La qualité clinique de ce programme d'intervention,

les effets rapportés et les études de vérification menées font que ce programme est reconnu par la Society for Prevention Research.

D'ailleurs, implanté avec succès en Angleterre, en Norvège et en Suède, ce dispositif a été évalué auprès des usagers du Centre de Jeunesse de Montréal – Institut Universitaire entre 2004 et 2010.

Une amélioration des comportements parentaux a été constatée : les parents expriment davantage leurs attentes et de façon plus compréhensible, ce qui les amène à utiliser des techniques moins punitives envers l'enfant. Une décision qui a été favorable car les parents rapportent une diminution de la fréquence des comportements problématiques de leurs enfants.

## ■ HORS LA RUE

La question des mineurs isolés non accompagnés a suscité de multiples débats médiatiques et interventions de l'opinion publique en 2017. Avec l'adoption de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, de nouvelles réponses émergent afin d'assurer la prise en charge et l'accompagnement de ces jeunes. Effectivement, les démarches traditionnelles de type placement en foyer ne suffisent plus à faire face à tous les besoins d'insertion de ces jeunes. Chaque année, l'association Hors la Rue rencontre 250 à 300 jeunes dans le cadre de son activité, allant de jeunes garçons aux jeunes filles, âgés de 13 à 18 ans. Ces jeunes en situation d'errance et de danger sur le territoire sont peu connus par les institutions, pas scolarisés et vivent dans des conditions de précarité exacerbées.

Ils sont souvent en situation d'exclusion et difficilement accessibles (barrière linguistique, absence de conscience des dangers auxquels ils sont exposés) et géographiquement (lieux de vie approximatifs et éphémères). La mission de repérage et d'accroche effectuée par l'association est primordiale. C'est la seule manière de rassurer les jeunes les plus évasifs et les plus éloignés de toute prise en charge, par peur ou ignorance des institutions et des associations habilitées. Cette approche permet de créer et consolider un lien de confiance leur permettant de connaître les dispositifs de protection qui leur sont destinés et de faire valoir leurs droits. La Fondation pour l'Enfance soutient cette démarche qui s'adapte à la situation spécifique de ces mineurs isolés.

### OBJECTIFS

- Identifier les jeunes étrangers
- Accompagner les mineurs étrangers en danger vers le droit commun
- Affirmer l'accessibilité aux lieux où les jeunes sont présents
- Favoriser le repérage et le lien avec les jeunes en danger, et le suivi éducatif approprié
- Disposer de la logistique nécessaire adaptée aux besoins d'accompagnement ponctuel des jeunes

### ACCOMPAGNEMENT

- Création d'un lien de soutien moral et éducatif à travers un lien de confiance
- Accompagnement ponctuel : dépistages, soins d'urgence
- Prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance
- Aide aux démarches d'accès à la scolarité ou à la formation, à la couverture santé, etc.
- Mise en place d'activités socio-éducatives (escalade, boîte éducative...) et pédagogiques (cours de français...)



## ► FAMILLES SOLIDAIRES

En partenariat avec le département du Val-de-Marne, la Fondation pour l'Enfance et France Parrainages ont mis en place le projet «Familles Solidaires» afin d'accueillir durablement des jeunes migrants au sein de familles bénévoles pour favoriser leur insertion socio-professionnelle en France.

*Une réponse aux besoins de repères et un véritable facteur d'inclusion sociale*

La Fondation pour l'Enfance et France Parrainages ont travaillé main dans la main dès l'origine du projet « Familles Solidaires » fin 2016. Cette initiative est la continuité logique du parrainage de proximité, démarche qui fait ses preuves et apporte une véritable aide morale et affective à ces enfants.

*Georges Lefebvre, Président de la Fondation pour l'Enfance, précise les enjeux qui ont poussé la Fondation à financer ce projet : « appuyer des démarches de*

*prises en charge complémentaires des systèmes actuels de protection de l'enfance en France, c'est assurer un meilleur avenir à tous ces enfants ».*

L'accompagnement et la prise en charge des jeunes et des familles, en dépit de la diversité des parcours, nécessitent davantage de minutie et un travail de fond expertisé. Tout cela dans le but de mener à bien des projets et d'assurer la préservation et le respect des droits de tous les enfants en France.



Entre début 2016 et fin 2017 le nombre de migrants mineurs accueillis a doublé, passant de 10 000 à 25 000 jeunes (d'après les statistiques d'InfoMIE)



Offrir un accueil et un hébergement de qualité aux jeunes migrants pour favoriser leur intégration et leur autonomie, depuis novembre 2017



Le parrainage, un moyen de rompre l'isolement social, affectif et amical auquel ces jeunes sont confrontés (source étude qualitative France Parrainages 2017)

# LES FAITS MARQUANTS 2017

Face à des mutations technologiques et sociétales constantes et profondes pour les enfants et leur entourage, cette année a été rythmée par des initiatives marquantes en faveur de l'enfance. Ces avancées témoignent du positionnement unique de la Fondation pour l'Enfance pour préserver et construire les repères fondamentaux des enfants et des adultes qui les entourent.

## ► DE NOUVEAUX ENJEUX EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE ET DE PETITE ENFANCE

Aujourd'hui, l'omniprésence du numérique dans le quotidien des familles et particulièrement des tout-petits enfants s'est banalisée.

Entre 0 et 5 ans, les enfants font leurs apprentissages fondamentaux : motricité, construction des relations avec la famille et la sphère sociale, rapport au monde qui les entoure. L'usage que font les adultes du numérique va influencer l'environnement dans lequel le jeune enfant grandit. Dès l'acquisition de la lecture et de l'écriture à

partir de 6 ans, l'enfant accède à Internet par sa tablette et s'expose à de nouveaux risques. La question de l'impact du numérique sur le développement de l'enfant au quotidien avant l'acquisition des apprentissages et repères fondamentaux est posée par les professionnel.le.s de la petite enfance. Il s'agit bien d'une problématique nouvelle à prendre en compte dans l'accompagnement et l'épanouissement de l'enfant.

## ► UN PLAN D' ACTIONS QUI CIBLE LES PROFESSIONNEL.LE.S DE L' ENFANCE ET LES PARENTS

A l'occasion de la rentrée scolaire 2017, notre Fondation a lancé une campagne de sensibilisation aux usages du numérique chez les enfants de moins de 3 ans : #DigitalBaby, grandir dans la vraie vie. Cette campagne rappelle les besoins fondamentaux du petit enfant et donne des astuces pour aborder sereinement la place forcément limitée du numérique dans les apprentissages des tout-petits.

Pour répondre aux inquiétudes des professionnel.le.s de la petite enfance, nous souhaitons interpeller un large public sur la nécessaire régulation des usages des écrans sur cette tranche d'âge. Nous proposons quatre manières simples de revoir les comportements numériques

des parents et des proches pour les aider dans leur rôle éducatif :

donner des repères utiles pour définir des limites, favoriser un usage accompagné et convivial des appareils afin d'accroître un temps d'échange parent-enfant, guider dans le choix des offres les plus adaptées et offrir des espaces d'échanges entre parents.



Découvrez notre plateforme digitale dédiée : [www.digital-baby.fondation-enfance.org](http://www.digital-baby.fondation-enfance.org)

## ► SOUTENIR LA RECHERCHE

La Fondation a engagé trois projets de recherche aux côtés de deux universités françaises avec pour thématiques les comportements des tout-petits plongés en réalité virtuelle immersive, la recherche de critères pour guider les choix des parents dans l'offre numérique petite

enfance, et les droits numériques des enfants. La Fondation pour l'Enfance poursuit ce programme de sensibilisation et de recherche sur la question « Petite Enfance et Numérique » en 2018.

## ► SENSIBILISER ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS .....

La recherche en neurosciences a montré que la violence et la maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles, par négligence ou par carence éducative et affective, a de fortes répercussions sur le

développement de l'enfant. Victime ou témoin, l'enfant est privé sur le long terme des repères de sécurité et de confiance qui conditionnent sa santé globale future.



## ► SENSIBILISER AUX EFFETS DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS .....

Les pratiques de violence ordinaire peuvent conduire à des impasses éducatives graves, et parfois même à des situations de maltraitance. Ce n'est plus une question morale mais médicale. C'est pourquoi la Fondation pour l'Enfance souhaite faire réfléchir les Français et changer les habitudes souvent héritées de notre éducation. Pour répondre à cette problématique, la Fondation a lancé une nouvelle campagne nationale de sensibilisation le 16 janvier 2018 sur le web et en télévision afin de donner aux parents et professionnel.le.s des solutions pour éduquer les enfants dans la bienveillance. La Fondation pour l'Enfance poursuit son effort de plaidoyer pour l'abolition des violences

éducatives ordinaires en France. Elle manifeste son total soutien à la nouvelle proposition de loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires déposée le 22 février 2018 par Madame la Députée Maud Petit et Monsieur le Député François-Michel Lambert. Soutenir ce changement dans notre société, c'est favoriser une meilleure acceptation des comportements naturels de l'enfant et de ses besoins fondamentaux.

Découvrez la plateforme digitale dédiée à notre campagne : [www.violence-educative.fondation-enfance.org](http://www.violence-educative.fondation-enfance.org)

## ▶ LUTTER CONTRE LA PÉDOPORNOGRAPHIE .....

L'accès au numérique a permis de faciliter la détention, le partage, la captation d'images à caractère pédopornographique, et augmente ainsi le risque de passage à l'acte de pédophilie. Se constituer partie civile dans des procès de pédopornographie et de pédophilie fait partie des missions de la Fondation pour l'Enfance dans son combat contre la maltraitance. Notre Fondation s'est donc consti-

tuée partie civile dans 11 procès en 2017, traitant de cas de détention, captation et diffusion d'images de mineur.e.s à caractère pornographique, d'agressions sexuelles et de viols commis sur mineur.e.s. Nos actions visent à faciliter la libération de la parole des victimes et à leur rendre justice, mais aussi à prévenir le passage à l'acte de pédophilie.

## ▶ FÉDÉRER ET ABRITER DES PORTEURS DE PROJETS EN FAVEUR DE L'ENFANCE .....

De plus en plus de philanthropes, d'entreprises ou d'associations contribuent à l'amélioration de nos sociétés. Engagée auprès des enfants, des familles et des professionnels depuis plus de 70 ans, la Fondation pour l'Enfance encourage et les accompagne dans leur démarche en leur faisant bénéficier de sa capacité abritante. L'abritement tient un rôle central dans l'activité de notre Fondation.

Nous accueillons ainsi des particuliers souhaitant « sanctuariser » leur action philanthropique et des associations disposant d'une dotation et

faisant appel à la générosité du public dans le domaine de l'enfance.

Gestion et accompagnement personnalisé en stratégie, services juridiques et financiers pointus, co-construction de projets. L'abritement permet de fédérer des acteurs de la cause de l'enfance en France en se basant sur un partenariat pérenne. Cette logique d'abritement peut s'appliquer autant à l'abritement associatif qu'à celui de la philanthropie familiale.

## ▶ RETOUR SUR LES NOUVELLES FONDATIONS ABRITÉES CRÉÉES EN 2017 .....

La Fondation pour l'Enfance a maintenu son incubation et son accompagnement de porteurs de projets en faveur de l'enfance.

Trois associations reconnues dans le secteur de la protection de l'enfance nous ont fait confiance cette année en créant leur fondation sous

notre égide : **SOS Villages d'Enfants**, **SOS Enfants** et **l'Enfant Bleu**.

Découvrez plus d'informations sur nos abrités sur ce lien :

[www.fondation-enfance.org/creer/fondations-et-fonds-abrites/](http://www.fondation-enfance.org/creer/fondations-et-fonds-abrites/)



### LES AVANTAGES D'UNE FONDATION ABRITÉE

La création d'une fondation abritée offre la possibilité d'apporter un soutien durable et concret à une cause peu connue ou à des actions insuffisamment développées en faveur de l'enfance. Caractérisée par la simplicité de sa mise en œuvre, la création d'une fondation abritée évite la lourdeur qu'implique la création d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique, notamment un allègement du montant de la dotation initiale.

La fondation abritée profite des avantages et de l'appui sur la durée de la Fondation pour l'Enfance (déductions fiscales les plus larges, gestion administrative des fonds, accès à tout son réseau pour faire connaître la cause), tout en conservant une autonomie de décision et d'action (choix de la gouvernance et des fondateurs, du patrimoine affecté et des projets développés).

LA FONDATION POUR L'ENFANCE APORTE DES RÉPONSES CONCRÈTES POUR PALLIER LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ENFANCE ET AIDER LES FAMILLES FRAGILISÉES À REPRENDRE CONFIANCE EN ELLES.

---



**Un engagement de plus de 70 ans** pour protéger les enfants et aider les parents à se doter de repères éducatifs et comportementaux dont ils ont besoin pour se construire.



**19 Fondations abritées** et **fonds dédiés** sous son égide, agissant en France et dans plus de 100 pays à travers le monde.



**Plus de 140 initiatives soutenues** en faveur de l'enfance dans la recherche scientifique, l'édition ou le développement de projets portés par des associations.



**Partie civile dans plus de 200 procès** traitant de cas de détention, captation et diffusion d'images de mineur.e.s à caractère pornographique, d'agressions sexuelles et de viols commis sur mineur.e.s.



**Partenaire du dispositif téléphonique national 119 Allô Enfance en Danger** qui recueille chaque année plus de 300 000 appels.



**Soutien de dispositifs innovants** comme le parrainage bénévole d'enfants, des programmes d'accompagnement à la parentalité et de sensibilisation aux usages du numérique chez les tout-petits.

---



**DES REPÈRES  
POUR SE CONSTRUIRE**

Reconnue d'utilité publique  
par décret du 27 juillet 2012

**Fondation pour l'Enfance**

23, place Victor Hugo 94270 Le Kremlin Bicêtre

Tél. 01 43 90 63 10  
E-mail : [contact@fondation-enfance.org](mailto:contact@fondation-enfance.org)  
[www.fondation-enfance.org](http://www.fondation-enfance.org)